LE GHS

Le **GHS**, **G**lobally **H**armonized **S**ystem, en français le **SGH** (Système Général Harmonisé), est un **nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques**.

Sous l'impulsion initiale des Nations Unies, suivi ensuite par l'Union Européenne, ce système devrait prendre effet en 2008, immédiatement après la publication d'un nouveau règlement approuvé par le Parlement européen et le Conseil.

Ce système a pour but d'homogénéiser l'**identification des matières chimiques** à l'échelle mondiale mais n'a pas de caractère obligatoire, chaque pays est libre d'adopter ou non ce système dans sa totalité ou partiellement.

Cette homogénéisation permettra de limiter les risques pour l'homme et l'environnement, tant dans la manipulation que dans le stockage ou l'élimination des matières chimiques.

Le **nouveau règlement européen** relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges, appelé CLP (Classification Labelling Packaging) a pour principal objet la mise en œuvre dans l'Union Européenne du GHS.

Calendrier d'application du GHS

Types de produit	jusqu'au 1er/12/2010	jusqu'au 1er/06/2015	à partir du 1er/06/2015
Substances	système actuel ou CLP	CLP	CLP
Mélanges	système actuel ou CLP	système actuel ou CLP	CLP

Nouveaux symboles

GHS01
Matières explosives

GHS02
Matières solides inflammables

GHS03
Matières comburantes

GHS04
Matières gazeuses sous pression

GHS05
Matières corrosives

GHS06
Matières toxiques

GHS07
Danger pour sensibilisation cutanée, inhalation, corrosion ou irritation des yeux

GHS08
Risques mutagène, respiratoire, cancérigène ou pour la reproduction

GHS09
Danger pour le milieu aquatique